



UTILISATION
RATIONNELLE
DE L'ÉNERGIE



QUALITÉ
ENVIRONNEMENTALE
DES BÂTIMENTS



ÉNERGIES
RENOUVELABLES



MAÎTRISE
DE LA DEMANDE
EN ÉLECTRICITÉ



DÉPLACEMENTS
TRANSPORTS
MODES DOUX



AIDES
SUBVENTIONS
MESURES FISCALES



CHANGEMENT
CLIMATIQUE
EFFET DE SERRE



FORMATION
SENSIBILISATION

(Mise à jour : GM, Janvier 2012)

Aides des collectivités locales

en faveur des économies d'énergie
à destination des particuliers

Principe

La Région Rhône-Alpes, le département du Rhône et certaines communes présentes sur le territoire du Grand Lyon soutiennent les travaux d'économie d'énergie dans l'habitat privé.

Des subventions peuvent donc être sollicitées pour des travaux d'efficacité énergétique, le développement d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire, au bois, certains types pompes à chaleur ainsi que pour des systèmes de récupération d'eau de pluie.

A noter :

- Ces subventions sont forfaitisées et - pour certaines – sous condition de ressources,
- Elles sont conditionnées par le choix de systèmes performants mis en œuvre par des artisans labellisés,
- Elles sont cumulables avec le dispositif d'éco-prêt à 0% mais doivent être déduites des dépenses éligibles donnant droit au crédit d'impôt (proportionnellement à la part considérée)
- Elles sont fonction d'une décision d'élu(e) (jury) et ne sont pas acquises par défaut.
- Enfin, l'instruction des dossiers demande souvent un délai minimum de plusieurs semaines à prendre en compte avant de mettre en œuvre les travaux.

Tableaux de synthèse

Les tableaux suivants recensent les subventions et aides en vigueur sur le territoire du Grand Lyon, à la date de mise à jour du présent document.

Leur lecture doit être complétée par celle des documents spécifiques, diffusés par les collectivités elles mêmes, et disponibles sur simple demande à votre Espace Information Énergie. Ces dossiers vous informeront de façon exhaustive sur les modalités d'application de chacune des aides.

Synthèses des subventions

		Economie d'énergie			Economie d'eau	Energies renouvelables						Projet global BBC			
		FENÊTRES triple vitrage	ISOLATION des murs ou toitures lors de travaux de rénovation	VMC Ventilation mécanique contrôlée double flux	Récupération de l'eau de pluie	CESI Chauffe- Eau Solaire Individuel	SSCI Système Solaire Combiné Individuel	PV Centrale photovoltaïque raccordée au réseau	BOIS		Système de filtration des fumées des poêles et inserts	PAC pompe à chaleur géothermique	Construction neuve	Rénovation	
									Chaudière automatique	Poêle à granulé				Copropriété de 2 à 80 logements	Particulier
REGION	- Chèque énergie (1)	/	/	/	/	300€ (6)	1000€ (6)	/	1000€ (6)	/	/	/	/	/	/
	- Appel à projets "1000 rénovations de logements basse énergie" 2011-2014	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	Nous consulter	3000€ à 10000€	
RHÔNE	Aides «énergie» (7) aux particuliers pour un projet réalisé après le 23/02/2010	/	500 € ou 800 € (3)	/	/	500 €	500 €	/	1000€ (2)	/	300 €	1 000 €	/	/	/
Communes	Chassieu	/	/	/	/	200 €		200 €	/	/	/	/	/	/	/
	Dardilly	500 €	Comble 500 € (8) Murs 1000 € (8)	500 €	/	500 €	1 000 €	500 €	1 000 €	500 €	/	/	/	/	3 000 €
	Feyzin	/	/	/	/	300 €	500 €	300 €	/	/	/	/	/	/	/
	Genay (1)	/	/	/	/	150 € (5)	500 € (5)	/	500 € (5)	/	/	/	/	/	/
	Solaize	500 €	500 € ou 1000 € (4)	500 €	500 €	300 €	1 000 €	300 €	1 000 €	/	/	/	3 000 €	/	5 000 €

1) Sous condition de ressources

2) Chaudière bois à alimentation automatique granulés, plaquettes et chaudière bois bûche à hydro-accumulation

3) Aide de 500 € avec bonification de 300 € si utilisation d'écomatériaux (Ouate de cellulose, laine de chanvre, de lin, de mouton, de coton, plumes de canard, liège expansé, argile expansée, roseaux, fibre de bois, verre cellulaire.)

4) 500€ pour l'isolation par l'extérieur du mur nord ou 1000 € pour l'isolation par l'extérieur de tous les murs de la maison.

5) Pour le remplacement d'installation de chauffage classique existante (chauffe eau et chaudière utilisant le fuel, le gaz ou l'électricité)

6) Le chèque énergie de la région Rhône Alpes sera suspendue mi mai 2012

7) Aides à l'investissement tenant compte des coûts de main d'œuvre et de fourniture

8) Uniquement par des isolants végétaux, chanvre, ouate de cellulose, laine de bois fibre de textile.

Synthèse des aides indirectes

		Caluire et Cuire	Champagne au Mont d'or	Couzon au mont d'Or	Corbas	Ecully	Genay	La Mulatière	Rilleux la Pape	St Foy lès Lyon	Franchevill e	Limonest
Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties	Pour la construction de logements neufs BBC 2005				50% (9)							
	Logement faisant l'objet par le propriétaire de dépenses pour réaliser des économies d'énergies						50% (10)					
Bonification de COS (coefficient d'Occupation des Solis)	Logement Neuf et existant	oui	oui	oui	Non	oui	Non	oui	oui	oui	oui	oui

9) Pendant 5 ans pour la construction de logements neufs BBC 2005 achevés à compter du 01/01/2009

10) Pendant 5 ans pour les logements achevés avant le 01/01/1989 qui font l'objet par le propriétaire de dépenses d'un certain montant, d'équipement pour réaliser des économies d'énergies.

Pour aller plus loin

La plupart des documents diffusés par les collectivités sont téléchargeables sur les liens suivant :

Région Rhône-Alpes :

Le chèque énergie : <http://Chequeenergie.rhonealpes.fr>

L'appel à projet « **1000 rénovations de logements basse énergie** »

Volet Particuliers :

http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/373/PAG_TITLE/1000+R%C3%A9novations+-+particuliers/ID_AIDESDOMAINEMDL/7/ID_AIDESPROFILMDL/15/RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm

Volet Copropriétés :

http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/372/PAG_TITLE/1000+R%C3%A9novations+-+copropri%C3%A9t%C3%A9s/ID_AIDESDOMAINEMDL/7/ID_AIDESPROFILMDL/15/RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm

Département du Rhône :

Les subventions pour la performance énergétique :

http://www.rhone.fr/amenagement_du_territoire/environnement_agriculture/energie/energie_aides_aux_particuliers

Les Communes du Grand Lyon :

Contactez l'ALE

Tel : 04 37 48 25 90

<http://www.ale-lyon.org/>

ou connectez vous sur le site de la commune

Par ailleurs pour plus d'information sur les autres aides mobilisables consultez nos fiches :

Sur le Crédit d'Impôt en faveur du Développement Durable : [crédit d'impôt développement durable](#)

Sur l'Eco-Prêt à taux zéro : [aides éco-PTZ 2010](#)

Les aides de l'ANAH :

[Aides bailleurs 2011](#)

[Aides occupants 2011](#)